

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle 2023

N° 407 / Avril 2024

L'ÉCONOMIE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE EN 2023

UN NET ESSOUFFLEMENT ET DES PERSPECTIVES TRÈS INCERTAINES

Si l'année 2022 fut celle du rebond avec une croissance du PIB estimée à 3,5 %¹, l'économie calédonienne présente en 2023 des signes d'essoufflement dans un contexte de perspectives dégradées.

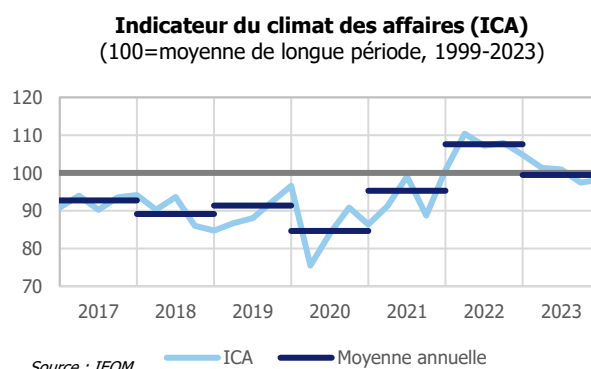
L'indicateur du climat des affaires (ICA), mesuré par l'IEOM, se replie nettement et repasse sous sa moyenne de longue période. Certains indicateurs témoignent tout de même d'une forme de résilience de l'économie calédonienne. Ainsi, l'emploi privé a continué de progresser, bien qu'à un rythme moins soutenu qu'en 2022, pour atteindre un nouveau plus haut historique en 2023. La tendance à la baisse du salaire moyen, observée en 2022, pourrait cependant indiquer qu'il s'agit de créations d'emplois peu qualifiés. La consommation des ménages s'est à nouveau révélée robuste, même si la dynamique semble s'éroder. Enfin, l'inflation, encore au centre de toutes les préoccupations en début d'année, a rapidement convergé vers des niveaux maîtrisés avec une moyenne annuelle estimée à 1,8 % (contre 3,7 % en 2022). Au final, ce sont les perspectives pour les mois à venir qui expliquent le repli de l'indicateur du climat des affaires.

Le contexte calédonien est en effet caractérisé par de fortes incertitudes. Les situations sectorielles apparaissent aussi très contrastées. Le secteur du nickel est l'objet de toutes les attentions. Dans un contexte de baisse continue des cours sur les marchés internationaux, les actionnaires industriels ont annoncé en fin d'année leur volonté de cesser le financement de leurs usines métallurgiques sur le territoire. Pour rappel, cet environnement international défavorable s'ajoute aux difficultés locales qui ont pénalisé la croissance de la production métallurgique (intempéries et problèmes d'autorisations d'extraction pénalisant l'approvisionnement des usines en minerais, difficultés énergétiques, problèmes sociaux). L'activité du secteur du BTP a stagné à des niveaux particulièrement faibles en 2023 et les perspectives pour les mois à venir sont pessimistes. Le secteur primaire, confronté il y a peu à une pluviométrie exceptionnelle, a dû faire face à des épisodes de sécheresse caractéristiques du phénomène El Niño. Seul le secteur du tourisme a connu une activité en nette progression avec un niveau de fréquentation proche de celui de 2019.

Une économie qui s'essouffle

Un climat des affaires en nette dégradation

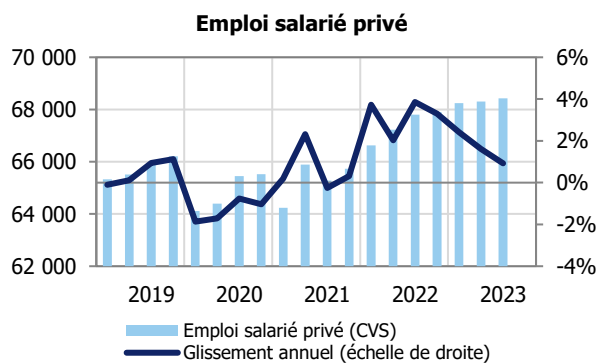
Après une année 2022 de rebond, l'indicateur du climat des affaires (ICA) diminue nettement en 2023. La dégradation de la trésorerie des entreprises après plusieurs années de croissance économique négative, la forte baisse du cours du nickel et la persistance des incertitudes institutionnelles contribuent à créer un environnement nettement moins favorable. L'indicateur du climat des affaires s'établit à 99,5 en moyenne, en recul de 8,1 points par rapport à 2022. L'ICA, qui était encore au-dessus de sa moyenne de longue période au 1^{er} semestre, finit ainsi l'année en deçà. Les entreprises calédoniennes interrogées expriment leur pessimisme pour les mois à venir (dégradations des perspectives d'activité et d'embauches, tensions sur la trésorerie).



¹ Les comptes économiques rapides 2022, octobre 2023.

Une progression de l'emploi ralentie en 2023

En 2023, le nombre de salariés dans le secteur privé a continué de progresser pour atteindre un plus haut historique au 3^e trimestre. Cette progression est en revanche bien plus lente qu'en 2022, et semble s'essouffler en fin d'année. L'emploi salarié privé augmente de 0,5 % au 1^{er} trimestre, de 0,1 % au 2^{ème} trimestre et de 0,2 % au 3^{ème} trimestre (en glissement trimestriel, données CVS).



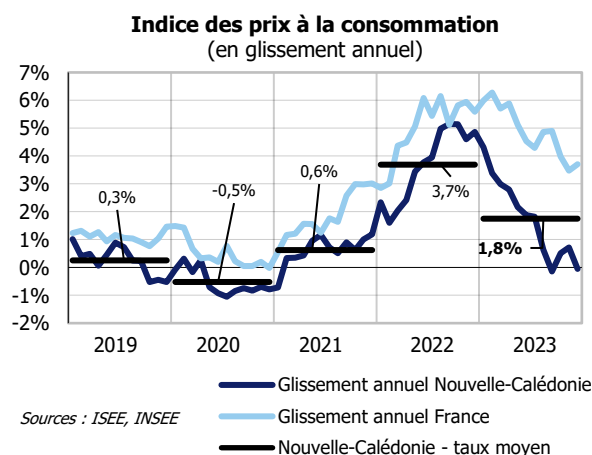
Sources : CAFAT, ISEE, données CVS

Une inflation en net repli

L'inflation diminue fortement en 2023 en Nouvelle-Calédonie : elle s'établit à 1,8 % en moyenne annuelle en 2023 (contre 3,7 % en 2022). Les mois de septembre et décembre 2023 sont même caractérisés par un léger repli de l'indice des prix à la consommation en glissement annuel. Ce repli en glissement annuel n'avait pas été observé depuis le mois de janvier 2021.

Sur l'année, la baisse la plus forte concerne le prix de l'énergie (-1,3 %), suivi par celui des produits manufacturés (-1,0 %). En revanche, le prix de l'alimentation continue d'augmenter (+4,8 %), tout comme celui des services (+1,8 %).

L'inflation diminue nettement plus rapidement sur le territoire qu'en Polynésie française, en France hexagonale ou dans les autres économies développées. Dans ce contexte, les mesures de protection de pouvoir d'achat mises en place par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (bouclier qualité prix notamment) sont arrivées à échéance en 2023 et n'ont pas été renouvelées.



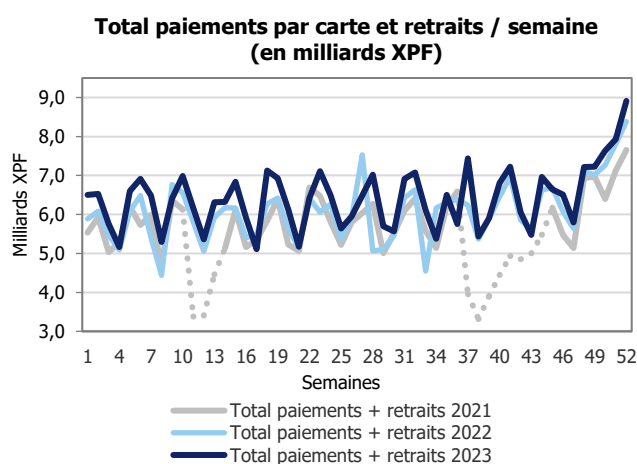
Sources : ISEE, INSEE

Une consommation des ménages qui résiste

Les montants des paiements par carte bancaire et des retraits de billets cumulés sur l'année 2023 sont en hausse par rapport à 2022 (+5,3 %, parallèlement à une inflation annuelle moyenne de 1,7 %). La hausse de la consommation des ménages semble néanmoins ralentir dans la mesure où l'accroissement des transactions et retraits par cartes atteignait 9,5 % en 2022 (avec une inflation annuelle à 3,7 %).

La production des crédits à l'habitat subit une forte contraction sur l'année (-21,1 Md XPF, -29,5 % par rapport à 2022), tout comme la production des crédits à la consommation (-3,0 Md XPF, -15,0 % par rapport à 2022). S'agissant du marché automobile, les immatriculations de véhicules neufs progressent très légèrement (+1,8 % par rapport à 2022) tandis que les ventes de véhicules d'occasion se réduisent (-7,6 %).

Les indicateurs bancaires de vulnérabilité des ménages ne se sont pas dégradés en 2023. Ainsi, la moyenne mensuelle des personnes physiques interdites bancaires se stabilise (-0,1 %) pour atteindre 5 675 (contre 5 680 en 2022).



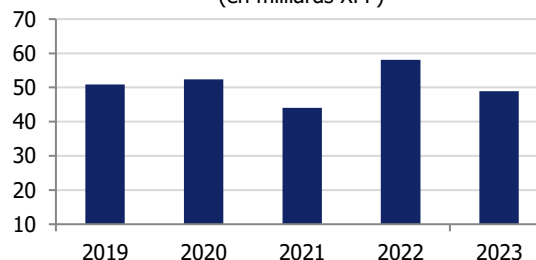
Source : IEOM (cartes bancaires Visa et MasterCard)
* Les pointillés correspondent aux périodes de confinement

Contraction de la production de crédits d'investissement

La production de crédits d'investissement se contracte sur l'année (-15,7 %, soit -9,1 Md XPF par rapport à 2022). Elle est même inférieure aux niveaux d'avant crise Covid. La dynamique amorcée lors de la reprise de 2022 ne s'est donc pas confirmée en 2023.

Les prévisions d'investissement à 12 mois des chefs d'entreprise interrogés progressent très modestement par rapport à 2022 mais restent prudentes. Ce solde d'opinion augmente même légèrement au dernier trimestre 2023 pour passer au-dessus de sa moyenne de longue période tout en restant très proche de celle-ci. Cette évolution peut surprendre dans le contexte économique incertain de début d'année 2024. Elle s'explique cependant probablement par le fait que les entreprises ont répondu à la dernière enquête de conjoncture du 4^{ème} trimestre 2023 avant l'annonce de mise en sommeil de KNS suite au retrait de Glencore le 12/02/2024.

La production de crédits d'investissement
(en milliards XPF)



Source : IEOM

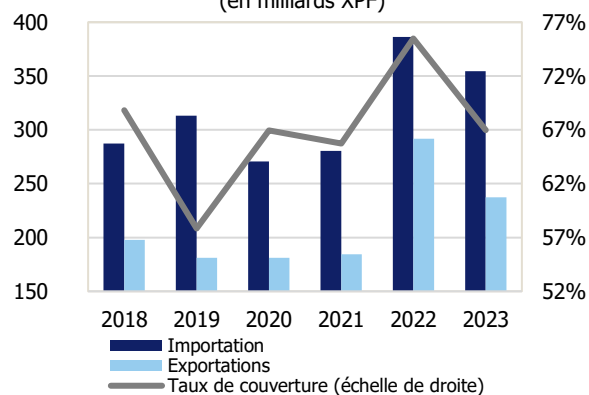
Creusement du déficit commercial

Les exportations diminuent en valeur en 2023 (-18,0 % par rapport à 2022, à 237,8 Md XPF). Elles sont composées à 94 % de produits de l'activité du nickel et sont pénalisées par des cours orientés à la baisse. Les ferronickels représentent 49 % des exportations du secteur, devant le NHC (26 % dont la valeur exportée progresse par rapport à 2022) et les minerais (25 %). Nettement plus modestes, les exportations de produits de la mer (crevettes notamment) se sont stabilisées après avoir augmenté en 2022.

Les importations (352,9 Md XPF) diminuent de 8,7 % en valeur, soit moins que les exportations. La baisse est particulièrement significative (-21,5 %) pour les énergies fossiles (incluant charbon, pétrole, etc.) qui représentent près de 30 % des importations. Cette baisse s'explique essentiellement par le repli enregistré en 2023 des prix des matières premières.

Le déficit commercial se dégrade (à 115,1 Md XPF en 2023, contre 96,6 Md XPF en 2022), et le taux de couverture des importations par les exportations en valeur (67 % en 2023 après 75 % en 2022) retrouve un niveau comparable à ceux de 2020 et 2021.

Échanges commerciaux
(en milliards XPF)



Sources : Douanes, ISEE

Des situations sectorielles très disparates

Dans le secteur du nickel, désengagement des actionnaires dans un contexte de forte baisse des cours mondiaux

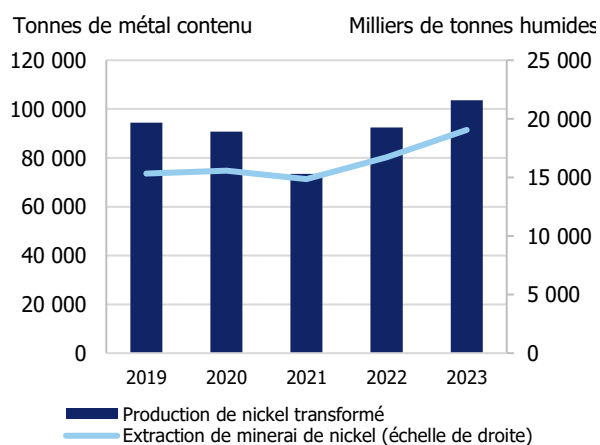
L'année 2023 a été marquée par les déclarations de Glencore et d'Eramet de ne plus souhaiter financer leurs usines métallurgiques respectives. Des discussions sur un pacte nickel visant à réformer le secteur ont été initiées par l'État fin 2023. Début 2024, Glencore a pourtant annoncé son souhait de se retirer du capital et la mise en sommeil de l'usine de KNS.

Ces désengagements s'inscrivent dans un contexte de baisse continue des cours du nickel. Le cours de la tonne de nickel au LME (London Metal Exchange) perd 45 % sur l'année 2023. En décembre, il s'établissait à 16 389 \$/tonne en moyenne, loin des 29 750 \$/tonne qui prévalaient début janvier 2023. Cette baisse s'inscrit dans un contexte de forte croissance de la production indonésienne et chinoise et de hausse des stocks au LME et au SHFE (Shanghai Futures Exchange).

Sur le territoire calédonien, les opérateurs métallurgiques sont toutefois parvenus à accroître leur production, pour la deuxième année consécutive (+11,4 % en 2023, après +26,6 % en 2022). C'est surtout la production de NHC qui augmente (+21,2 % en 2023), tandis que cette hausse est plus modeste pour le ferronickel (+8,7 %). Les exportations de métal augmentent logiquement en volume (+11,0 % par rapport à 2022). En revanche, la valeur exportée recule de 15,2 % en raison d'une baisse du prix de vente.

L'extraction minière progresse également en 2023 (+14,8 % de tonnes humides extraites, après +14,4 % en 2022). Si les exportations de minerai s'accroissent légèrement en volume (+6,5 %), la valeur exportée est en revanche en fort recul (-25,9 %), en raison également d'une baisse du prix moyen de vente du minerai.

Activité productive du nickel

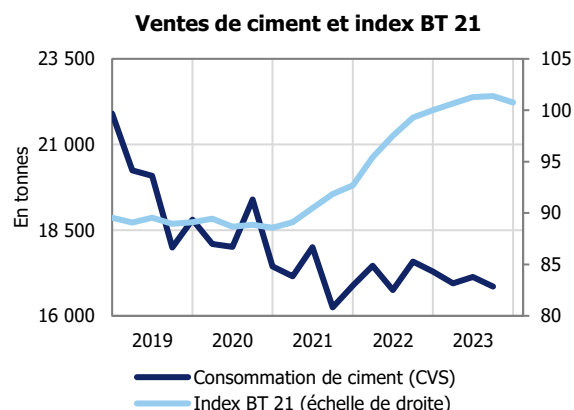


Sources : ISEE, DIMENC

Nouvelle dégradation de l'activité dans le secteur du BTP

La baisse de l'activité dans le secteur du BTP observée depuis plusieurs années se poursuit en 2023, après une modeste reprise en 2022. La consommation de ciment connaît une légère contraction (-1,6 % CVS en cumul annuel sur les trois premiers trimestres par rapport à 2022 et -0,9 % par rapport à 2021). Les soldes d'opinion portant sur l'activité et les prévisions d'investissement des chefs d'entreprise interrogés se sont dégradés au deuxième semestre pour passer en deçà de leur moyenne de longue période. Ce manque de dynamisme se traduit également par une hausse des défaillances d'entreprises dans le secteur de la construction (+14,1 % par rapport à 2022).

La dynamique inflationniste ralentit également dans le secteur, comme l'illustre l'indice BT 21 des prix de vente des matériaux de construction (+3,5 % en moyenne annuelle 2023 par rapport à 2022 après +7,6 % en 2022). Pour autant, cette hausse des prix semble toujours peser sur les entreprises, notamment celles qui ne peuvent la répercuter (souvent pour des raisons contractuelles).



Source : ISEE, TOKUYAMA, CVS par l'IEOM

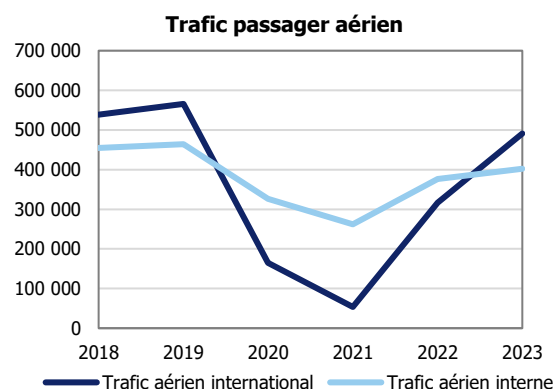
Retour de la fréquentation touristique vers ses niveaux d'avant crise

Les frontières de la Nouvelle-Calédonie ont rouvert progressivement à partir de décembre 2021. Depuis, le trafic aérien international tente de retrouver ses niveaux d'avant crise, le nombre de passagers aériens internationaux en 2023 représente 86,8 % du niveau de 2019, contre 58,8 % en 2022. Le trafic aérien interne, qui avait mieux résisté, continue également d'augmenter en 2023 (+6,8 %).

Les escales de bateaux de croisières ont été de nouveau autorisées à partir d'octobre 2022. En 2023, 118 paquebots et 343 703 croisiéristes ont fait escale sur le territoire (contre respectivement 23 paquebots et 60 371 croisiéristes en 2022).

Le nombre de touristes (hors croisiéristes) est en forte hausse en 2023 (125 895 contre 78 848 en 2022) et a quasiment retrouvé son niveau d'avant crise : il représente 96,3 % du niveau de 2019. Cette reprise est portée par l'Australie, l'Hexagone et la Nouvelle-Zélande. En revanche, le nombre de touristes japonais reste encore relativement faible (32,8 % du niveau de 2019), malgré la mise en place d'actions pour promouvoir le territoire calédonien.

Malgré ces chiffres, le solde d'opinion des chefs d'entreprise de l'hôtellerie et du tourisme portant sur l'activité est en baisse en 2023, après la forte hausse en 2022 en lien avec la réouverture des frontières. Les prévisions d'activité sont également orientées à la baisse, comme indiqué par l'enquête de l'ICA auprès des professionnels du secteur au dernier trimestre 2023.



Source : ISEE, données CVS

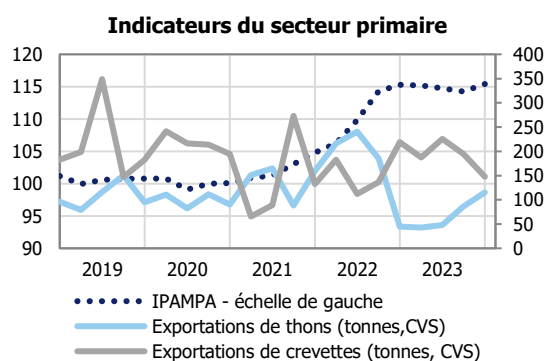
Un secteur primaire confronté à des conditions météorologiques défavorables

La Nouvelle-Calédonie n'est plus affectée par La Niña depuis le 2^e trimestre 2023 après avoir subi pendant plusieurs années ce phénomène météorologique caractérisé par des températures élevées et de très fortes précipitations. Le territoire est depuis affecté par El Niño et ses épisodes de sécheresse.

Les agriculteurs parviennent mieux à gérer la sécheresse (irrigation...) que les épisodes de forte pluviométrie. Aussi, les autorisations d'importations de légumes ont été revues à la baisse (10 411 tonnes autorisées à l'importation en 2023 contre 13 821 tonnes en 2022) et les quantités réellement importées ont également diminué (4 697 tonnes en 2023 contre 5 718 tonnes en 2022). Les prix des fruits et légumes ont légèrement diminué (-3,3 % et -3,8 % respectivement en moyenne sur l'année). La filière viande est davantage impactée par la sécheresse caractéristique d'El Niño (-7,9 % pour les abattages bovins en données CVS).

La filière aquacole présente des performances à l'exportation inégales selon les produits en 2023 : les exportations de crevettes sont en hausse (+16,1 % en volume par rapport à 2022) alors que les exportations de thon se contractent nettement (-57,4 % en volume par rapport à 2022). Les tonnages débarqués par les palangriers sont également en baisse (-16,6 %).

Le coût des intrants, synthétisé par l'indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA), s'est stabilisé en 2023. Pour autant, les professionnels du secteur décrivent des perspectives dégradées, tant sur l'activité que sur l'investissement et les effectifs.



Source : ISEE, CVS par l'IEOM

Une activité bancaire qui ralentit

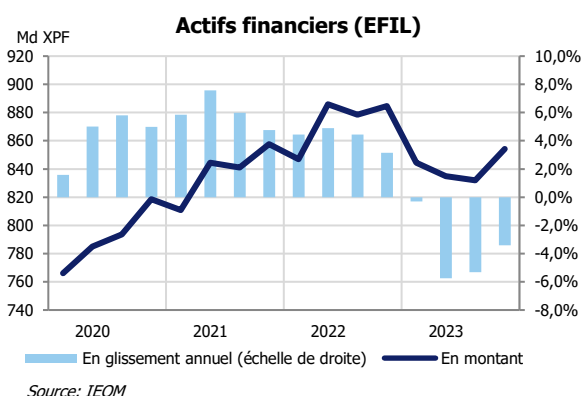
La normalisation de la politique monétaire

À partir de l'été 2022 et en cohérence avec l'action de la BCE et des principales banques centrales, l'IEOM a engagé une hausse de ses taux directeurs afin de lutter contre les tensions inflationnistes qui ont fortement affecté la zone monétaire du franc Pacifique. Entre août 2022 et septembre 2023, le taux de la facilité de dépôt est ainsi passé de -0,20 % à 4,00 %, et le taux de référence des lignes de refinancement à 6 mois de -0,10 % à + 4,20 %. Depuis octobre 2023 (dernière hausse le 28/09/23), l'IEOM a laissé ses taux directeurs inchangés. Pour autant, l'IEOM continue d'apporter des ressources au système bancaire dans un contexte de déficit entre les dépôts placés localement et les crédits de la place calédonienne (voir plus bas). L'encours de refinancement de l'IEOM pour la Nouvelle-Calédonie (lignes de refinancement et réescompte) s'établissait ainsi à 155 milliards XPF à décembre 2023.

C'est dans un triple objectif de favoriser le développement économique, de contribuer à la stabilité des prix et d'assurer la liquidité monétaire de la zone, que s'est inscrite l'action de l'IEOM en 2023.

Contraction de l'encours des dépôts

L'encours des actifs financiers détenus par les agents économiques dans les établissements bancaires installés localement² s'élève à 854 milliards XPF à fin 2023. Après plusieurs années de hausse, il recule de 3,4 % sur un an (contre +3,1 % en 2022). Cette baisse est due à la contraction significative des dépôts à vue (-12,3 %), essentiellement des entreprises (-18,3 %), et dans une moindre mesure des ménages (-6,4 %). Le repli des dépôts à vue des entreprises est imputable aux tensions de trésorerie rencontrées par ces dernières, conséquence du ralentissement économique et du remboursement des PGE. Dans le même temps, les fonds destinés à un important projet d'investissement ont été utilisés au fur et à mesure de l'avancée des travaux. Enfin, certaines entreprises ont choisi de placer une partie de leurs liquidités sur des produits financiers hors place bénéficiant de rendements supérieurs.

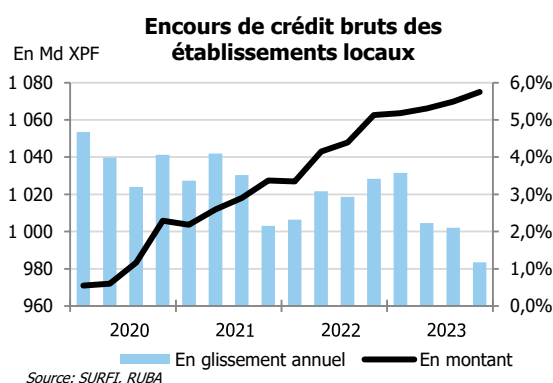


Dans un contexte économique incertain, les ménages ont préféré placer une partie de leur épargne sur des placements rémunérés, les dépôts à terme (multipliés par 2,3 sur un an), permettant ainsi d'expliquer partiellement la diminution des dépôts à vue. Livrets A et bleus enregistrent un dynamisme inhabituel pour ce type de placement (+41,9 %, après +6,2 % en 2022), les ménages cherchant à préserver leur épargne de l'inflation. Enfin, l'assurance-vie, dont les rendements sont moins compétitifs qu'auparavant, a été moins plébiscitée (+0,9 %, après +1,5 % en 2022).

Ralentissement du crédit bancaire

En 2023, une conjoncture économique moins favorable et un environnement de taux d'intérêt plus élevés ont entraîné un repli de 18 % de la production totale de crédits par rapport à l'année précédente. Cette contraction intervient après une année 2022 exceptionnelle en termes de production de crédits (contexte de forte reprise liée à la sortie de la crise sanitaire et du processus référendaire, et maintien d'un environnement de taux historiquement bas sur la première moitié de l'année).

La croissance de l'encours brut des établissements bancaires installés localement à fin décembre 2023 ralentit : il progresse de 1,2 % par rapport à l'année précédente (soit +12,5 Md XPF). Cette hausse est principalement le résultat de la progression de l'encours de crédit sain des ménages (+2,9 %, soit +13,5 Md XPF) et dans une moindre mesure de celui des entreprises (+0,3 %, soit + 1,6 Md XPF). Les taux des crédits ont augmenté sur l'année dans le sillage des taux directeurs pour lesquels un plateau a été atteint à partir de septembre 2023. À titre d'exemple, le taux moyen pondéré des crédits d'équipement aux sociétés non financières était de 5,20 % au 4^e trimestre 2023 contre 3,11 % un an auparavant.



Une stabilisation des créances douteuses

Après plusieurs années de hausse, l'encours des créances douteuses brutes³ recule de 6,0 % sur un an, entraînant une légère baisse du taux de créances douteuses à 5,13 % au 31/12/2023 (contre 5,52 % un an auparavant).

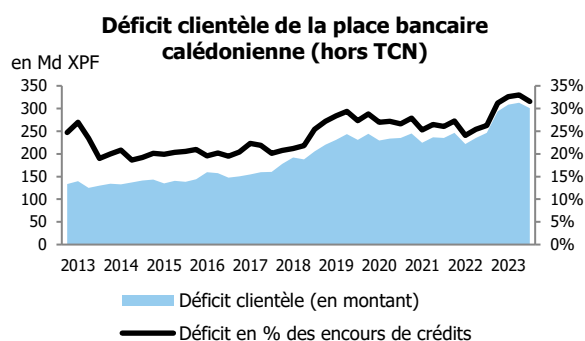
² Périmètre : banques Fédération Bancaire Française et OPT.

³ Périmètre : banques Fédération Bancaire Française, CAM et sociétés de financement, CDC et CDC Fonds d'épargne.

Creusement du déficit clientèle des banques

De manière structurelle, les dépôts collectés par les établissements locaux ne couvrent pas la production de crédits avec pour conséquence un déficit clientèle de la place bancaire.

Ce déficit se dégrade à nouveau en 2023, atteignant 300,6 Md XPF (-54 Md XPF) au 31/12/2023. Cette évolution s'explique par une hausse de l'encours de crédits (+13,8 Md XPF), tandis que l'encours des dépôts s'est fortement contracté (-40,6 Md XPF). Au travers de ses différents instruments de politique monétaire et notamment les lignes de refinancement, l'IEOM contribue à la couverture d'une part significative du déficit de place calédonien.



Des perspectives 2024 dégradées

Au total, l'année 2023 est caractérisée par un repli du climat des affaires calédonien dans un environnement international moins porteur : croissance en repli et taux d'intérêt élevés.

Plusieurs indicateurs témoignent de perspectives encore moins favorables : hausse des défaillances d'entreprises s'accroissant sur la fin de l'année, davantage d'entreprises qui envisagent de stabiliser ou réduire leurs effectifs, érosion de la collecte des dépôts bancaires, hausse des coûts de financement. Les professionnels interrogés, tous secteurs confondus, décrivent des perspectives dégradées pour les prochains mois (niveau d'activité en contraction, tensions sur la trésorerie, pessimisme sur l'évolution des effectifs...).

En 2024, le territoire devra faire face à des défis majeurs. Dans le secteur du nickel, la baisse continue des cours sur les marchés internationaux cristallise les difficultés structurelles des métallurgistes calédoniens qui peinent à atteindre leurs objectifs de production et à être rentables. Le désengagement des actionnaires industriels menace à court terme la continuité de l'activité, avec des craintes de contagion sur l'ensemble du tissu économique local. La concurrence croissante des producteurs asiatiques, la réorientation de la demande mondiale sur des produits destinés aux batteries électriques impliquent une réflexion stratégique en profondeur à l'échelle du secteur.

La situation des finances publiques est également une source de préoccupation majeure. Avec un taux d'endettement estimé à 153 % des recettes réelles de fonctionnement en 2023, la Nouvelle-Calédonie a vu ses marges de manœuvre budgétaires se réduire considérablement. Si des réformes structurelles sont actuellement en discussion, elles peinent encore à être l'objet d'un large consensus (projets de réforme fiscale, de modification des taux de cotisation à l'assurance maladie...).

Enfin, concernant le volet politique et institutionnel, le report des élections provinciales a été validé par le Sénat et l'Assemblée nationale au mois de mars 2024. Ces élections devront être organisées au plus tard au 15 décembre 2024. Mais la question du corps électoral n'est pas tranchée.